



Les corridors de Saül



Un Atlas de la Biodiversité Communale ne vise pas uniquement à faire l'inventaire des espèces et habitats naturels. Si pointer les enjeux de conservation, de valorisation ou de connaissance est primordial, il est également nécessaire de prendre en compte les besoins des espèces pour leur maintien dans l'avenir. C'est là qu'interviennent les notions de continuité écologique, de corridors... Mais de quoi parle-t-on vraiment ?

Saül ne serait-elle pas plutôt un petit îlot humain au sein d'un océan de verdure ?

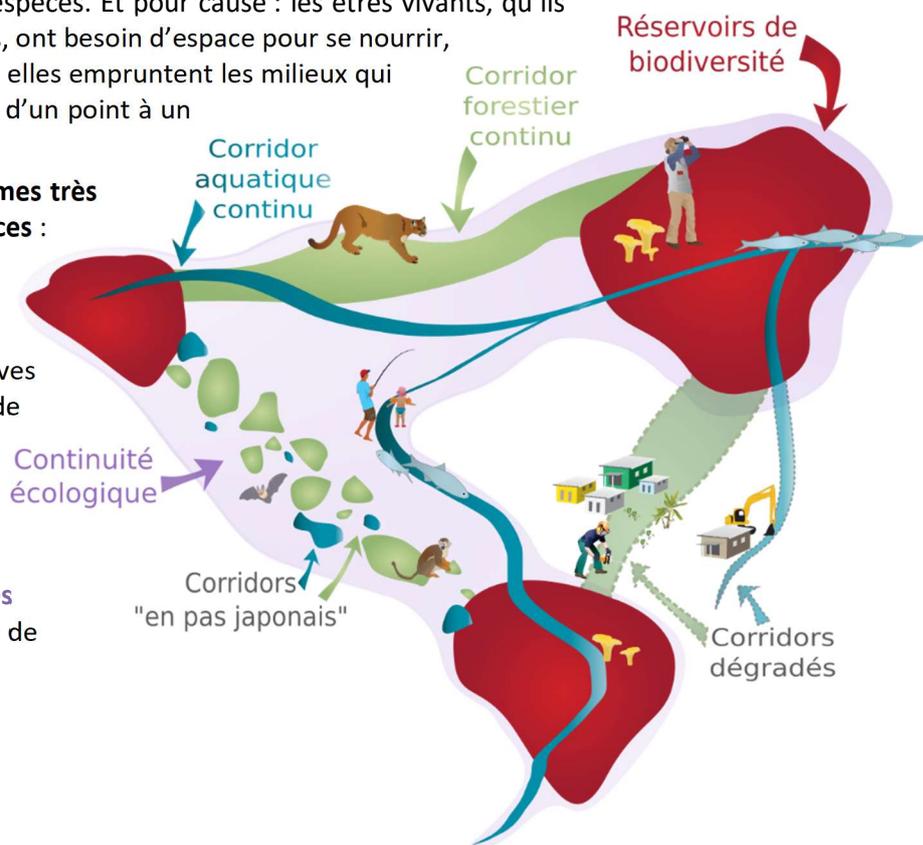
Un jeu de labyrinthe

Depuis plus de 50 ans, l'homme tente de protéger la nature en sanctuarisant certains secteurs. Ainsi, des espaces ont été protégés pour leur importance vis-à-vis de certains habitats naturels et/ou espèces remarquables ou menacées qu'ils accueillent. Ils sont considérés comme « **réservoirs de biodiversité** ».

Désormais, l'homme se rend compte que ce n'est pas suffisant car limiter leur espace vital à de petites surfaces ne suffit pas à préserver les espèces. Et pour cause : les êtres vivants, qu'ils soient animaux, végétaux ou fongiques, ont besoin d'espace pour se nourrir, se reproduire ou se reposer. Pour cela, elles empruntent les milieux qui leur sont les plus favorables pour aller d'un point à un autre : les « **corridors écologiques** ».

Ces zones de transit prennent **des formes très diverses, selon les exigences des espèces** : certaines auront besoin de haies discontinues et seront capables de quitter leur couvert végétal alors que d'autres ont besoin de canopées jointives ou de cours d'eau. On parle alors de corridors forestiers, aquatiques, de milieux ouverts, etc.

Un ensemble fonctionnel de corridors et de réservoirs permet d'avoir des **continuités écologiques** fonctionnelles et de pérenniser le cycle de vie des espèces.



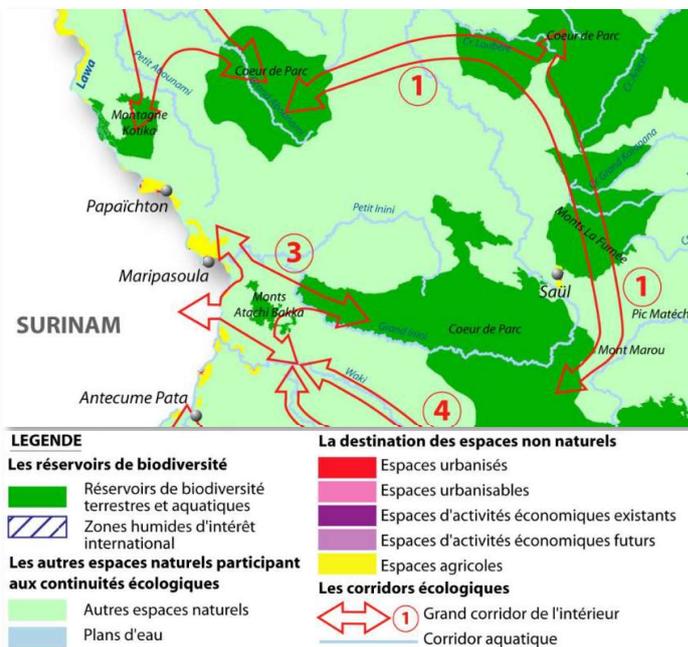
Une question d'échelle

De la vision régionale...

Un exercice de cartographie des réservoirs et corridors écologiques a été réalisé en 2016 avec le Schéma d'Aménagement Régional (SAR). Saül est situé en plein cœur du **Grand Corridor de l'Intérieur 1** qui fait la liaison entre les zones de cœur du Parc amazonien de Guyane.

Ce **corridor forestier** lie les réservoirs de biodiversité à travers un milieu naturel forestier non protégé. Les données rassemblées jusqu'ici montrent une très grande qualité biologique avec peu d'activités humaines marquantes.

En complément, les principaux cours d'eau et fleuves sont considérés comme **corridors aquatiques** qu'il faut préserver car ils exercent des fonctions pour les espèces aquatiques terrestres... et l'homme. La commune de Saül en est un point stratégique car elle est au carrefour des sources des fleuves Approuague, Mana, Sinnamary et Inini (Maroni). Un vrai château d'eau ! La preuve : il y a près de 25 sources différentes dans un rayon de 5km autour du bourg !



Extrait de la carte des grands corridors de l'Intérieur ©CTG, 2016

... aux implications locales

Mais si le bourg de Saül est inclus dans ce vaste corridor régional, pourquoi s'en soucier ?

Parce qu'une grosse flèche régionale ne donne « que » des orientations qu'il faut détailler au niveau local. Ainsi, les communes doivent **identifier les corridors à échelle humaine** et élaborer une **gestion appropriée en lien avec les modes de vie** : incidence paysagère, qualité de vie des habitants et des touristes, réhabilitation exemplaire... Attention ! Le but n'est pas d'empêcher les activités mais bien de les conjuguer avec une biodiversité durable !

Le territoire de Saül reste peu impacté par les activités des habitants et visiteurs, principalement tournées vers une agriculture non extensive et l'écotourisme. S'il existe une vraie problématique sur la gestion de l'eau et des déchets du fait de son isolement, la biodiversité y reste exceptionnelle. Les **incursions de faune sauvage au milieu du bourg** sont courantes et font la **renommée du village** : vols de aras, passages de singes

ou d'autres mammifères font toujours écho entre habitants et visiteurs. Cet attrait est renforcé par le bien-être lié au mode de vie traditionnel : jardins ouverts, nombreux arbres, bosquets, arbres dominant les constructions. Grâce à cela, la nature est partout : ça se sent, ça se vit et ça se sait !

Il est donc nécessaire d'identifier les corridors du bourg, non pas pour empêcher tout aménagement mais, au contraire, pour **intégrer pleinement la biodiversité dans son développement socio-économique à long terme**.

Car que serait Saül sans ses vols de aras en rase-motte, ses énervants réveils au son du Parakoua* ou son arbre fromager et ses érythrines dominant le village ?

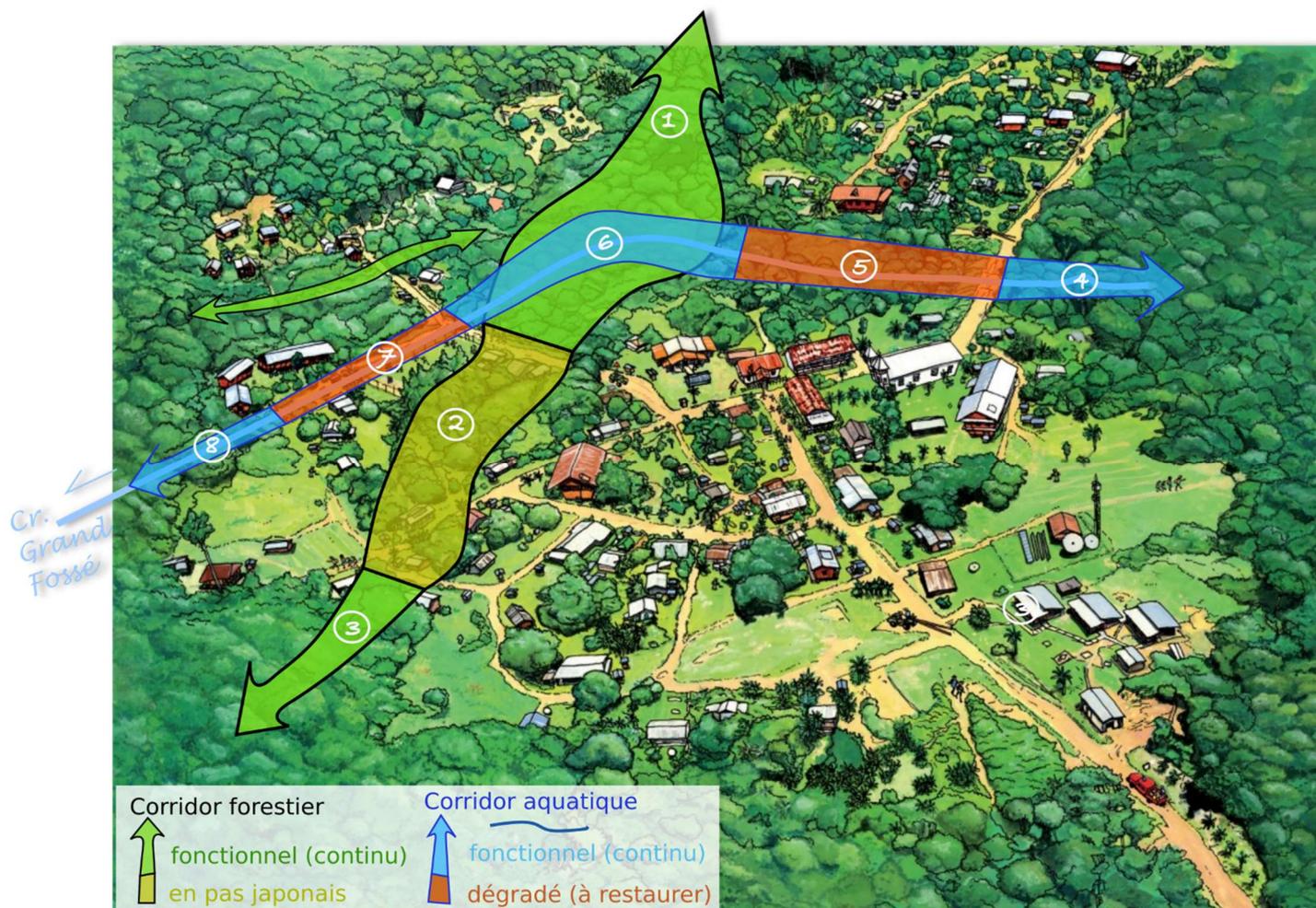


Découverte de la notion de corridors par le jeu avec les enfants de Saül ©A. Brisse, 2021



Les corridors du bourg de Saül

Si Saül est entouré par un vaste massif forestier, deux corridors marquent le paysage du bourg :



Aperçu des corridors du bourg ©PAG, 2021

(Base cartographique : carte & guide du Parc national - Saül, 2011)

Corridor forestier du Grand Fromager

La partie ①, entre le « nouveau quartier » et les plantations de Cacao de Saül, emprunte d'anciennes zones orpaillées du XXe siècle, visibles sur le Lidar*. Cette jeune forêt secondaire inclut notamment le Grand Fromager de Saül, qui domine les habitations du haut de ses 60m. Ce petit massif constitue un passage à couvert continu guidant la faune jusqu'à la piste menant aux hébergements touristiques (Chez Lulu et Carbets du Bord). La faune terrestre y est fréquemment croisée.

Par la suite ②, ce corridor prend la forme de « pas japonais » où la faune se déplace librement de jardin en jardin, d'un îlot végétal à un autre, sans barrière ou grillage.

La partie continue reprend avant l'entrée du sentier Gros Arbres ③.



Points de vigilance



Attention à maintenir cet effet « pas japonais », créé par ce mode de vie « ouvert » avec le voisinage, qui permet un déplacement sans encombre des animaux... et à faire que Saül reste Saül !





Corridor aquatique de la crique Grand Fossé

Le corridor prend sa source dans une zone forestière inondable ④ qui alimente également la mare des Pompiers. Cette zone riche abrite notamment caïmans, amphibiens et même le rare Yapok*.



En s'écoulant vers l'aval, la crique traverse la piste qui relie le bourg au nouveau quartier puis une « petite vallée » ⑤ qui ne paie pas de mine. Ce site, qui hébergeait nombre d'espèces remarquables, a fait l'objet d'entretiens intensifs et de tentatives d'aménagement non aboutis. La ripisylve boisée a désormais disparu avec son cortège de grands arbres. Désormais, peu de faune est aperçue sur ce secteur en friche.

A la jonction entre la crique et le corridor forestier du Grand Fromager ⑥, la présence d'érythrinae et d'aristoloches remarquables montre toute la richesse d'un secteur proche des habitations. Si le cours d'eau a été profondément modifié pendant le XXe siècle, il a désormais retrouvé un équilibre malgré le chaos marquant encore le sous-bois.

Entre la piste et le fond du terrain de sport ⑦, la crique ne présente plus de ripisylve (minimum 3,25m). Pourtant, cette végétation de bord de rivière joue des rôles importants : stabilisation des berges, filtration des eaux, ombrage, lutte contre les inondations...

Les milieux aquatiques naturels reprennent après ce secteur ⑧.

Points de vigilance



Attention à la qualité de l'eau (SPANC en cours d'élaboration) au sein des corridors aquatiques.*

Besoin de restaurer rapidement la partie ⑤ en conciliant besoins écologiques et bien-être humain.

Veiller à utiliser une palette végétale locale pour la réhabilitation du corridor.*

Et c'est tout ?

Ces deux corridors sont ceux ayant les plus gros enjeux de conservation à Saül. Mais ce ne sont pas les seuls : il existe des corridors entre tous les sites de vie de la commune : le village Hmong, Popotte, etc. Ces sites sont accessibles par de petites pistes pour quads traversant le bloc forestier. Quand la canopée y est jointive, **ces pistes à quad ne constituent pas une barrière et restent complètement perméables à la biodiversité.** Dans le cas contraire (notamment la piste de l'aéroport), elles constituent une barrière uniquement pour les espèces strictes de canopée telles que les singes atèles ou les singes hurleurs. Lesquels n'ont pas un grand détour à faire pour les contourner...

A l'avenir, Saül pourrait avoir des besoins d'**étendre les zones d'habitation**. Ce type de projet ne va pas à l'encontre d'une préservation de la biodiversité et des modes de vie des habitants : il suffit juste de **conserver un corridor entre les nouveaux quartiers, de préserver les ripisylves et de maintenir le mode de vie « ouvert » actuel des habitants.** Ceci permettrait, de façon très simple, de préserver les paysages de la commune, le bien-être des habitants et les incursions de la faune dans les espaces habités.

Lexique

Lidar : technique précise de mesure d'altitude utilisant un laser (« laser imaging detection and ranging »). Avec une grande précision, elle permet notamment de passer au travers des feuillages.

Palette végétale : ensemble de plantes sélectionnées et cultivées pour être utilisées dans le cadre d'aménagements paysagers. Pour éviter les difficultés d'adaptation ou les risques d'invasions biologiques, les espèces naturellement présentes sur place doivent être privilégiées.

Parakoua : nom créole de l'Ortalide motmot (Ortalis motmot). Le mâle fait savoir au lever du jour que la saison des amours est venue avec un cri retentissant « Parakoua ! Parakoua ! Parakoua ! ».

SPANC : Service Public d'Assainissement Non Collectif

Yapok : petit opossum aquatique très discret, également appelé « loutre marsupiale » (Chironectes minimus).

ZNIEFF : Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique. Ce sont des secteurs inventoriés et mis en lumière pour leur importance écologique. Ce ne sont pas des zones protégées mais bien des espaces reconnus pour les espèces ou habitats qu'ils abritent.



Illustrations faune :

©M. Dewynter et G. Jaffrelot